



Livraison tres problématique.(résolu)

Par **PATREM**, le **18/09/2011 à 02:15**

Bonjour,rnJ'ai commandé et réglé par carte bancaire (62.50€) le 8 août dernier, des arbustes pour mon jardin, auprès du site"xxxxxxxxx" situé à Chaille les Marais en Vendée. Livraison prévue entre 3 et 15 jours. Le site est toujours ouvert mais je n'ai pas reçu de livraison? D'après le site, ma commande est toujours "en préparation". Personne ne me répond aux appels téléphoniques, aux mails et au courrier recommandé. Suis-je le seul à avoir des inquiétudes avec ce site et que dois-je faire aujourd'hui? Merci.rnSUITE: j'ai effectué, le 28 septembre 2011, une déclaration auprès du tribunal d'instance de ma commune, pour non livraison et j'ai informé "xxxxxxxxx" de cette démarche.rnUne audience de conciliation est prévue en novembre 2011.rnLe 25 octobre 2011, la commande du 8 août est expédiée et reçue dans les jours suivants, sans explication particulière.rnJ'ai choisi de conserver cette livraison qui est conforme à la commande.rnN'étant pas procédurier et estimant que les services judiciaires ont bien d'autres tâches à traiter, j'ai demandé l'annulation de la procédure auprès du tribunal d'instance.rnFIN DE L'HISTOIRE.

Par **pat76**, le **01/10/2011 à 18:01**

BonjourrrnSi votre problème n'a pas encore été résolu, voyez avec les services de la répression des fraudes.rnrnrnLe n° de Siret indiqué dans les Conditions Générales de Vente de: Le Monde du Jardin doit être faux car j'ai vérifié sur infogreffe et aucune société n'a ce numéro.rnrnPareil sur www.societe.com, en tapant le nom de l'enseigne rien n'apparaît.rnrnPar contre le magasin existe car j'ai vérifié en tapant l'adresse sur Google: 2 bis rue de l'An Vi.rnrnC'est un magasin bleu qui se trouve à côté d'une agence bancaire. On peut y lire le n° de téléphone suivant sur la façade: XXXrrnrnDonc, je vous conseille de saisir les services de la répression des fraudes au plus vite.rnrnXXX

Par **pat76**, le **02/10/2011** à **16:52**

BonjourrrnrnJ'ai approfondi mes recherches et j'ai trouvé le vrai n° de siret. Celui indiqué dans les conditions générales de ven de XXrrnrnXXXX (modéré)rrnrnA vous de voir maintenant.

Par **PATREM**, le **03/03/2012** à **21:19**

Pour les réponses à "livraison très problématique", j'indique avoir reçu le 02/03/2012 le message suivant:rrnrnBONJOUR,rn rnsuite à votre message laissé sur un site internet dont voici le lien http://www.experatoo.com/litiges/livraison-tres-problmatique_91676_1.htm, rn rnnous vous laissons 48heures pour retirer ce message ou faire le nécessaire pour qu'il soit retiré avant que nous déposions plainte auprès de la gendarmerie. nous avons déjà fait constaté par huissier de justice.rn rnsi rien n'est fait dans ce délai nous irons en justice demandé dédomagement car nous sommes dans notre droit car nous n'avez le droit de citer notre nom, ni adresse ni numéro de téléphone.rn rncela peut vous coûter très cher, merci

Par **pat76**, le **04/03/2012** à **14:11**

BonjourrrnrnVous avez reçu le 20/03/2012 un courrier alors que vous avez posté votre message 03/03/2012.rnrnVous avez découvert le moyen d'avancer dans le futur...